



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 18 mars 2015

LA POSTE – COURRIER - DISTRIBUTION

FACTEUR : UN VRAI MÉTIER !

Depuis plusieurs années maintenant, La Poste déstructure le métier du facteur. Ainsi, sous prétexte d'une baisse de trafic souvent surévaluée et anticipée les nouvelles organisations sont sources de transformations des missions quotidiennes de service public dévolues au facteur.

La Poste ambitionne de devenir une entreprise de services basée sur une offre diversifiée de prestations à forte valeur ajoutée. Le seul objectif de rentabilité financière s'accompagne de reprises d'emplois au détriment du rôle social et des conditions de travail.

La CGT fait des propositions pour se réappropriier le métier du facteur, en définir le contenu et l'organisation de la tournée et de la journée de travail.

Rôle social du facteur : Mission de Service Public

Le Facteur a un rôle important auprès de la population. Il est le lien social pour beaucoup de personnes sur l'ensemble du territoire. Il connaît bien ses usagers, leurs habitudes et la localisation des lieux de distributions. (Ce qui limite les erreurs.). Il apporte auprès de certains le seul contact humain de la journée.

La CGT refuse que ce rôle social devienne une marchandise.

Exigeons partout la reconnaissance du rôle social du facteur, il doit y avoir évaluation de ce temps et intégration au temps de travail.



Rémunération

719 millions d'euros de bénéfice à La Poste ! Et nos salaires !!!

60% des personnels gagnent moins de 1800 euros brut par mois, la majorité est au courrier. Cela entraîne des difficultés supplémentaires quotidiennes pour ces collègues. Aujourd'hui La Poste annonce 0,35% d'augmentation de la valeur du point pour les salariés et pour la 3ème année consécutive la rémunération des fonctionnaires est gelée. La Poste n'a de cesse de s'enorgueillir de la TRES bonne image du facteur. Mais concrètement cela fait des années que la reconnaissance n'est pas au rendez vous !

Le travail fourni quotidiennement et les bénéfices annoncés doivent se traduire par une autre répartition des richesses :

Augmentation des salaires !

La CGT revendique :

- ▶ Le versement d'une prime de 400 euros immédiatement
- ▶ Un salaire de base à 1700 euros avec des grilles salariales reconstruites sur cette base

Baisse de volume = hausse de la charge de travail + multiplication des tâches

Avec 12 Milliards de plis et moins de personnel, la charge de travail est en augmentation et c'est la dégradation nos conditions de travail.

La CGT propose la réintégration de tous les marchés du courrier à La Poste des différentes filiales avec les personnels. Cette réintégration évitera le dumping social pour développer sa véritable mission de service public. Il faut :

- ♦ une péréquation tarifaire de tous les produits de base sur tout le territoire,
- ♦ la mise en place du j+1 voir du H+,
- ♦ une organisation du travail basé sur 32 H et répondant aux exigences d'emplois et de salaires.

Dans de nombreux bureaux et par la lutte, les personnels ont obtenu le respect des horaires collectifs et le paiement des dépassements horaires. Les directions imposent des normes et cadences de plus en plus insupportables.

Les dirigeants de La Poste veulent faire croire que les difficultés à écouler le trafic seraient liées à la lenteur ou l'incapacité professionnelle voire la mauvaise volonté des facteurs !

Nous devons imposer d'autres critères pour organiser nos tournées.

La mécanisation a soi-disant réduit le temps de tri, mais la fusion des plis non Meca et du TCD, l'intégration des petits paquets et catalogues ne se font pas sans difficulté.

C'est la différence entre le travail réel et le travail prescrit.
STOP !
aux tournées effectuées au galop qui génèrent stress maladie, pénibilité et TMS...

Ensemble repensons notre travail bâti sur 32 h pour satisfaire les besoins des populations et ne plus venir au boulot à reculons.

Chaque jour, dans les services on peut constater qu'il manque des emplois, (sécabilité, tournées à découvert). Chaque absence devient un problème.

Exigeons :

- > L'embauche de tous les CDD en CDI,
- > Le remplacement de tous les départs (retraite, TPAS.)
- > Un volant de remplacement à 25% minimum

Facteur Guichetier

Un retour aux sources :
le receveur rural ou le receveur distributeur

La Poste présente le FACTEUR GUICHETIER comme un nouveau métier qui permettrait de répondre aux besoins des usagers, dans les zones rurales ou de montagne. Si l'attrait de cette nouvelle spécificité de facteur peut être perçue comme une valorisation par certains collègues, il s'agit aussi de ne pas laisser La Poste fermer les bureaux de proximité pour les remplacer par des FACTEURS GUICHETIERS.

Pour la CGT l'exigence du maintien des bureaux de proximité est primordiale.

Le FACTEUR GUICHETIER doit être un appui supplémentaire du maillage postal et lui permettre de récupérer l'ensemble des tâches transférées aux APC (agences postales communales) et aux Relais Postaux Communaux à des commerçants. La récupération de toutes ces opérations dans le giron de la Poste permettra ainsi de garantir la présence et le maintien du service public, tant dans les zones rurales que dans les quartiers.

Quelques améliorations importantes doivent cependant être prises en compte :

- ♦ Le « Facteur Guichetier » est présenté en 2.1 alors que le Facteur Rural l'était en 2.3.
- ♦ La formation de 20 demi-journées est insuffisante au vu de la diversité de toutes les activités dévolues au guichetier.
- ♦ Nécessité de figer et de cadrer les horaires et les temps de pause, face au risque de longues journées de travail insufflées par La Poste, dans ses organisations de tournées en mixte.
- ♦ Une mise en place intégrant les exigences des personnels.

La fédération CGT-FAPT appelle à poursuivre le processus de luttes enclenché, dans la quinzaine de mobilisation du 9 au 20 mars

ET APPELLE À LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE LE 9 AVRIL 2015

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)